



Mieux maîtriser le droit social pour favoriser le dialogue social dans son équipe

InterFora
Performances

PROBLEMATIQUE

L'encadrement de proximité est un enjeu de performance pour toute entreprise. Dans le cadre d'une évolution, d'une prise de fonction et tout en restant technicien, le salarié tend à devenir manager. Il est responsabilisé dans le domaine des ressources humaines et devient ainsi un interlocuteur privilégié pour ses collaborateurs sur les questions d'ordre social. Cependant, a-t-il les connaissances nécessaires et suffisantes pour tenir ce rôle ? Se sent-il compétent pour aborder en toute confiance les sujets sensibles ?

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Identifier les rôles et missions des représentants du personnels : CHSCT, CE, DP, DS.
Connaître leurs droits et devoirs.

Comprendre les fondamentaux du droit social pour mieux se positionner vis-à-vis des collaborateurs.

PUBLIC

- Jeunes managers (chef d'équipe, responsable de service, chef de chantier, d'atelier ...).
- Opérateurs ou techniciens évoluant vers une fonction d'encadrement.

CONTENU

1. Les fondamentaux du droit social pour mieux se positionner vis-à-vis de ses collaborateurs

- Les sources et fondements du droit social
- Le règlement intérieur : sa raison d'être, le rôle du responsable hiérarchique dans son application
- Le pouvoir d'organisation de l'employeur : le rôle de la hiérarchie dans sa mise en œuvre.

2. Les rôles et missions des représentants du personnels : CHSCT, CE, DP, DS

- Les partenaires sociaux : leurs missions, leurs prérogatives
 - ◆ Le comité d'entreprise
 - ◆ Les délégués du personnel
 - ◆ Les représentants syndicaux
 - ◆ Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
- Le rôle du responsable hiérarchique en regard des missions des représentants du personnel

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Etudes de cas apportées par le formateur et les participants, échanges de pratiques, apports théoriques.

DUREE - COUT

Durée : ½ journée

Coût : Nous contacter

